

NUMERO 2
SEPTEMBRE 1992

LE JOURNAL

DE

L'ANPILS

SOMMAIRE

Page 1	EDITORIAL
Page 2	RENCONTRE AVEC LES REGIONS
Page 6	PLACE AU C.A.
Page 7	NOUVELLES DE L'ETRANGER
Page 13	TRIBUNE LIBRE
Page 16	LA PAGE DETENTE - INFO BREVE

ASSOCIATION NATIONALE
POUR L'INTERPRETATION EN LANGUES DES SIGNES



EDITORIAL

Bonne rentrée à toutes et tous, après cette période de vacances, nous espérons que vous avez la pêche, reglonné(e)s à bloc et le moral au beau fixe !!

L'équipe de rédaction, quant à elle, est heureuse de retrouver ses abonnés (17 pour l'instant, mais....va va....plus, plus.....) et tous les lecteurs intéressés par ce journal.

Il semble que certaines régions sommeillent... Ce n'est pas le moment. Il se passe sûrement des choses intéressantes dans vos régions ; alors faites en profiter les autres. Envoyez nous des informations, nous ne sommes pas à saturation, nous les ferons paraître pour la plus grande curiosité de tous.

MERCI A TOUS

L'EQUIPE ANPILS BOURGOGNE





RENCONTRE AVEC LES REGIONS

INFO DE LA REGION OUEST

(PASSE ET AVENIR)

Nous nous sommes réunis le 12 comme prévu. Nous étions 7 (6 nanas et 1 mec) :

- Préparation de la prochaine conférence à RENNES
- Travail à partir de cassettes vidéo "ORTHO-SIGNES"
- Lecture compte-rendu du CA ANPILS
- Et bien sûr "déballage", situations délicates, déroulement de METZ 92, déroulement de RODEZ 92

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

CONFERENCE "SIDA" animé par Bruno et Tété
organisé par AIDES et l'Association des Sourds à ANGERS (49)

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

CONFERENCE SUR L'INTERPRETARIAT
avec Francis JEGGLI et Arlette MOREL
organisé par SISE (service d'interprètes Rennais) à RENNES

PROCHAINE REUNION ANPILS OUEST

LE 7 NOVEMBRE 1992 A ANGERS - 18 bis rue Gate Argent à 9 h 30

* 2 *





INFO DE LA REGION PARISIENNE

La région compte 31 membres dont 16 interprètes de métier, 6 Stagiaires-Interprètes en formation, 8 sourds et 1 entendant sympathisant. Nous nous réunissons 1 fois par mois au C.P.S.A.S.. Les membres présents aux réunions sont majoritairement des interprètes. La fréquentation tourne autour de 7 à 15 personnes avec une assiduité plus importante pour les pots (on se demande bien pourquoi). Les sourds membres de la région n'assistent qu'occasionnellement aux réunions. Il y a cependant un ordre du jour et un P.V. pour chaque réunion. C'est avant tout un lieu de rencontres où s'échangent les infos et les expériences. Un certain nombre de points saillants ont été débattus :

* les statuts :

Tout le monde est à peu près d'accord sur la désuétude des statuts de l'ANPILS face aux situations nouvelles d'interprétation.

Un seul et même statut ne peut recouvrir toutes les particularités de ces situations nouvelles :

- service d'interprètes
- interprète en institution
- interprète "personnel"
- interprète libéral

Le statut est à revoir et à affiner;

* L'interprète en institution :

L'interprète en institution symbolise une prise de position idéologique dont nous devons avoir conscience : avoir un Interprète à portée de main peut créer une dépendance et ne favorise donc pas forcément les vraies rencontres sourds/entendants. De plus, les permanences d'interprète (c'est à dire à disposition des personnes) en institution par exemple amène souvent une confusion entre neutralité et négation de la personne interprète. Il est nécessaire de différencier le temps de travail (interprétation effective) du temps où l'interprète fait partie intégrante de l'équipe, c'est à dire participant aux décisions au même titre que ses collègues. Les solutions proposées étaient, d'une part de demander une évaluation par un collègue extérieur à son service, ce qui peut permettre par les propositions qui en découlent de débloquer les situations (cf l'expérience de Geneviève à Toulouse relatée dans le cadre du colloque ANPILS) et d'autre part de favoriser les échanges entre interprètes. A Paris, le nombre d'interprètes étant assez important, nous avons souvent la possibilité de travailler ensemble entre les différents services (SERAC - CPSAS - interprètes indépendants).



Nous avons cependant émis le souhait qu'une commission enquête sur les difficultés rencontrées dans les institutions. Personne à l'heure actuelle n'a amorcé ce travail. Avis aux amateurs.

* Groupes de travail :

Quelques personnes se sont réunies pour travailler sur la L.S.. Il semblait d'après les expériences de congrès internationaux que la L.S. soit un bon outil de formation. Les quelques séances qui se sont organisées pour ce travail ont été réalisées dans le cadre de la préparation pour le colloque juif, ouvert aux interprètes non mandatés pour le colloque.

Nous aimerions à l'avenir développer ce type de travail et, pourquoi pas, organiser des séances plus formelles.

* Groupe Villette :

Guy BOUCHAUVEAU organise depuis octobre 91 un groupe de réflexion réunissant des linguistes, scientifiques, pédagogues... sourds et entendants dont le thème est : "transfert des connaissances et création lexicale". Deux interprètes de l'ANPILS étaient également invités. Le but de cette commission au départ était de définir des stratégies pour la terminologie en langue des signes et non pas de créer des signes, encore moins de s'octroyer le rôle de censeur.

Jérôme HARRY et Christi ne QUIPOURT ont pu se libérer pour y assister régulièrement à raison d'une fois par mois. Le groupe a du au départ définir ses modalités de fonctionnement : réunions mensuelles avec un nombre défini de participants choisis par Guy BOUCHAUVEAU.

Les thèmes présentés étaient les suivants :

- Pédagogie
- Sciences
- Religions
- Psychologie
- Linguistique
- Informatique
- Arts

En fait, seuls deux thèmes ont été abordés durant l'année (Sciences et Psychologie). Le groupe a dévié de ses objectifs, car lors de la présentation d'un thème, les discussions tendaient inévitablement vers la compréhension des concepts qu'en avait le groupe et non pas sur la façon dont le concept était transmis. Ceci a pris beaucoup d'ampleur pour la terminologie en psychologie d'autant plus que la présentation qui en était faite avait pour point de départ les mots en français. Par exemple, une discussion démarre autour de ces mots écrits au tableau : Psychologie - Psychanalyse - Psychiatrie. Ce qui suivit fut une tentative de recherche d'équivalence de ces concepts en langue des signes, ce qui n'est pas une démarche satisfaisante car comme le soulignait G. BOUCHAUVEAU lors du bilan, il est préférable que la connaissance précède la dénomination et non pas l'inverse. De plus la présence du mot écrit crée un pôle d'attraction dont il est difficile de se défaire.

Une réflexion a été proposée concernant les néologismes scientifiques : il semblait qu'il y ait au départ pour un concept donné que l'on veut transmettre, un énoncé explicatif relativement long, puis progressivement cet énoncé se réduit en accord avec les règles d'économie linguistique de la langue des signes pour donner en fin de course un lexème



ex : "Géologie"

Au départ :

en L.S.F. 1- [TERRE / COUCHES / DEDANS / RECHERCHE]
2- [TERRE / DEDANS / RECHERCHE]
.
.
- [GEOLOGIE]

En fait, le transfert des connaissances lorsqu'il se fait par une seule langue (c'est à dire sans passer par l'intermédiaire d'un interprète) ne pose pas de problèmes particuliers, les néologismes se faisant naturellement. Par contre, lorsqu'un transfert de connaissances transite par un interprète, se pose alors le problème de concordance de terminologie. (ce qui est au autre problème)

Il existe de ce fait, des gens qui utilisent un code provisoire pour plus de commodité mais il faut être vigilant à ne pas le divulguer.

Cette année, le groupe reprendra avec pour objectifs une réflexion autour du langage professionnel.

A terme, cette commission aurait pour but de prévenir les créations intempestives que l'on voit apparaître un peu partout à l'heure actuelle.

* Informations :

On reçoit assez fréquemment à Paris des demandes d'informations sur le métier d'interprète puisque l'adresse de l'ANPILS est au 254 rue St Jacques. Ce sont des lettres auxquelles nous répondons ou alors des demandes de rendez-vous . Il nous arrive également en collaboration avec le CPSAS de nous déplacer pour donner ces informations (par exemple, dans des centres de formation, écoles, Académie L.S.F....)

C. QUIPOURT



PLACE AU C.A.

La prochaine réunion du C.A. aura lieu le 23 Octobre prochain.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Bilan des congrès de RODEZ et des Sourds Juifs
- 2- La formation continue des interprètes
- 3- Redéfinition du rôle des membres du C.A.
- 4- Bilan des deux journées de réflexion sur les services d'interprète qui auront lieu les 17 et 18 Octobre prochain
- 5- Dossier de subvention pour le fonctionnement de l'ANPILS
- 6- Bilan du deuxième examen d'interprète SERAC-ANPILS
- 7- Divers

Chaque membre de l'ANPILS est vivement invité à envoyé par courrier ses réflexions et idées avant cette réunion, à :

ANPILS
254 rue St Jacques
75005 PARIS

* 6 *





NOUVELLES DE L'ETRANGER

LA SUISSE
ASSOCIATION D'INTERPRETE DE CONFERENCE EN LANGUE DES SIGNES

(SUITE)

I - CONDITIONS DE TRAVAIL

A - DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1

Afin d'assurer la qualité de leur prestation, les membres de l'Association :

- a) doivent être vus et/ou entendus, selon le public auquel ils s'adressent, sourd et/ou entendant.
- b) ne travaillent pas seuls et sans relève possible.
- c) sont seuls juge à savoir, s'il y a besoin d'une relève ou pas, selon la situation.
- d) ne fonctionnent qu'en français et en langue des signes (LS) au cas où une autre langue est utilisée, un relais devra être prévu.
- e) exigent, l'envoi à l'avance des documents de travail et des textes qui serviront de base à la prestation, ou un entretien avec le conférencier.
- f) s'interdisent d'accepter deux engagements différents pour le même laps de temps.

* 7 *



ARTICLE 2

L'interprétation est destinée exclusivement à l'auditoire. Aucun enregistrement (vidéo, audio, etc...) y compris par les auditeurs ne peut être fait sans le consentement préalable des interprètes intéressés.

B) INTERPRETES INDEPENDANTS

ARTICLE 3

ENGAGEMENT

- a) Un contrat oral ou écrit entre présents ou absents est valable pour l'engagement des membres de l'association.
- b) En cas d'option, la confirmation doit être faite par les deux parties, dix jours avant la date prévue : à défaut de cette double confirmation, l'option est annulée.
- c) Avant une telle confirmation, l'interprète peut accepter un engagement pour ce même jour, c'est alors à lui d'annuler l'option.
- d) Les membres de l'association engagés à titre d'interprètes n'y exercent aucune autre fonction.
- e) Les membres de l'association ne peuvent être engagés par des intermédiaires, non membres de l'association ou non agréés par elle.
- f) Une journée de travail des membres de l'association comporte deux fois trois heures de prestation.
- g) En cas d'engagement des membres de l'association à la journée, les frais de restauration sont à la charge de l'organisateur.

ARTICLE 4

- a) Les membres de l'association doivent déclarer un lieu de domicile professionnel, c'est le seul dont ils puissent faire état, et le seul qui serve de base à l'établissement des contrats.
- b) Tout changement de lieu de domicile professionnel doit être notifié au Conseil.



ARTICLE 5

Si l'employeur annule un contrat, il doit respecter la rémunération prévue, sauf s'il offre à l'interprète un travail de remplacement, ou que celui-ci en trouve un lui-même pour ce jour.

ARTICLE 6

Les membres de l'association s'engagent à ne se délier d'un contrat que s'ils peuvent trouver un remplaçant dont ils se portent garant, sauf cas de force majeure.

ARTICLE 7

REMUNERATION :

Trois groupes de situations se présentent : A - B - C
(voir annexe 1)

- a) Il est habituel de travailler seul dans les situations du groupe -A-.
- b) Dans les situations du groupe -B- et -C-, suivant les circonstances, la présence de deux interprètes peut être indispensable. Les deux interprètes sont rémunérés.
- c) La rémunération est due pour toute la durée de l'engagement conclu à l'origine.
- d) La rémunération est versée nette de toute commission, et sauf disposition contraire de la législation, de toute retenue fiscale.

ARTICLE 8

FRAIS DE DEPLACEMENT

Tout engagement des membres de l'association hors de leur lieu de domicile professionnel comporte le paiement :

selon les cas :

- des frais de déplacement,
- des frais de restauration
- des frais d'hébergement
- d'une indemnité de déplacement.



ANNEXE 1

SITUATIONS A - B - C

A - INTERPRETATION INDIVIDUELLE DE LIAISON =====

- Téléphone
- Ecrivain public
- Secrétariat
- Traduction de documents
- Demande de renseignements
- etc ...

B - INTERPRETATION TECHNIQUE =====

- Entretien avec un spécialiste
- Entretien médical, financier, juridique, professionnel, etc ...
- Cours professionnel, scolaire, etc...
- Manifestations culturelles
- etc ...

C - INTERPRETATION DE CONFERENCE =====

- Conférences, colloques
- Séminaires
- Cours universitaires
- Police
- Justice
- etc ...



Zentrum für Deutsche Gebärdensprache ...
2000 HAMBURG 13 Rothenbaumchaussee 45

Liz Scott Gibson



Tel: (040) 4123 3535 FAX 4123 6578

16.7.1992

Dear Colleague,

About two years after our last meeting in Lisboa we finally thought it is time to have another meeting of the European Sign Language Interpreter Forum (EFSLI). Therefore our next meeting will take place in Hamburg, Nov.6th - 8th. (Friday evening - Sunday after lunch time).

On the agenda there will be a lot of topics needing further discussion. First of all the question on how to organize EFSLI? Liz Scott Gibson (Great Britain) is in contact with Dirk de Witte (Belgium) to work out a constitution suitable for a Europe-wide recognition. We will send the first results to you as soon as possible.

On the other hand we will have to talk about an affiliation to the AIIIC, the International Conference Interpreters' Association. In the meantime there have been a few attempts to modify the affiliation procedure as to take the specifics of sign language interpreting into consideration. We will have an experienced interpreter and member of the AIIIC to speak on this topic. Another speaker will talk about an effective cooperation between sign language interpreters and interpreters for spoken languages.

Unfortunately EFSLI is not yet able to give financial support of any kind. It is therefore up to you to either find an organization in your country willing to take over the costs, or to take part on your own expenses. We will, however, try to keep the costs as low as possible. There will not be any participation fees and hotel rooms (single or double) are available for app. DM 140,- (double), DM 100,- (single).



- 2 -

The meeting will take place at the Centre for German Sign Language and Communication of the Deaf, Rothenbaumchaussee 45, 2000 Hamburg 50.

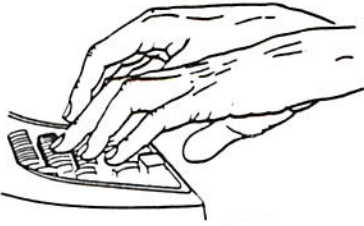
If you want to participate, please, send us a letter (address mentioned above), telling us your time of arrival and if you would like us to book a single or double room. If you decide in favour of a double room, let us know, who your sharing partner will be. Your letter should be in Hamburg by August 15th.

We look foreward to seeing you in November!

Andrea Schaffers

Simone Flessa





TRIBUNE LIBRE

METZ

DES INTERFACES AU CONGRES EUROPEEN DES FAMILLES D'ENFANTS

DEFICIENTS AUDITIFS

Il est environ 17 h. Babeth, Pascal, Béa accompagnés de trois stagiaires Anne, Christine et Valérie arrivent sur le campus messin où se déroule le second congrès du genre.

Un peu perdus dans cette foule, ils se dirigent vers l'accueil où ont lieu les inscriptions. Ça commence : Babeth et les stagiaires ne sont pas prévues au programme. "Vous êtes interprètes ???". "Non, stagiaires", clament en coeur les sérakiennes. Non..., enfin, oui hésite Babeth, interface à l'ANPEDA ! Ce n'est pas grave, on va vous ajouter sans problème.

Tenez, voilà les clés des chambres en cité U.
Cité U, cité U... OK... et les interprètes en langues orales ?... Ah non, elles sont à l'hôtel - No comment...

En avançant un peu, ils aperçoivent un stand "interprètes" où ils sont vivement conviés. On y distribue de jolis canotiers arborés du drapeau correspondant à la langue traduite...

"Nous, on traduit pour les sourds..."

"Ah, les malentendants... ah ben on va vous coller une oreille barrée!!! Ah non ! s'exclame la bande comme un commun accord... Donnez nous du papier, on va dessiner des mains !" Aucune objection. Même que la petite dame à l'air de trouver l'idée bonne.

Tous fiers avec leur couvre-chef décoré de mains multicolores, l'équipe d'inter... (à vous de choisir) se met à la recherche de Paule PELLECUER, l'inter -elle, sans aucune hésitation- prête qui doit diriger l'équipe. Sans trop de mal, ils la trouvent. Elle n'avait pas été mise au courant du rôle qu'elle avait à tenir et des responsabilités qu'elle aurait.



Vite tous font connaissances... et alors, c'est là qu'arrivent deux interfaces... "Mais nous aussi balbutient Babeth, Pascal et Béa, on est interface" "AH NON !" s'écrie Paule "Vous, vous êtes interprètes. Mais non, je te jure, se fâche Béa, on a tous le même statut "interface de communication", "Mais enfin, reprend Paule toute perdue, vous allez traduire les conférences ?"

"On n'a pas vraiment le niveau lancent Pascal et Béa. Moi il n'en est pas question affirme Babeth d'un ton péremptoire, je n'ai que six mois d'expérience..."

Bon, Paule reprend ses esprits et essaye d'éclaircir la situation : "Toi Béa, tu peux traduire les confs si elles sont préparés, Pascal aussi. Toi Babeth, tu pourras faire la liaison... Et vous les interfaces, pourquoi êtes-vous là ?" Pour aider à la communication... Nous sommes ici comme interprètes de proximité"... ET VLAN, notez sur votre carnet de vaca ça peut toujours servir !

Et les stagiaires ? "Nous on est stagiaires interPRETES, on va observer
Les premières étapes franchies, il s'agit maintenant de trouver le président de l'ANPEDA pour lui demander les textes des conférences et le programme. Tous les inter-prètes-faces pas prêtes se retrouvent après quelques recherches devant leur grand chez qui, sans plus attendre, prévient "On n'a aucun texte, vous verrez bien sur place, débrouillez-vous. Les interprètes en langues orales non plus n'ont pas de texte... alors...!

"Mais pour jeudi les journées sur les implants cochléaires, ça ne s'improvise pas. Moi je ne traduis pas sans préparation" éclate Béa sur ses grands chevaux.
Et pour les jours de congés promis, comment on s'arrange puisqu'on est que trois pour les conférences ?
Et Babeth va se retrouver seule avec les groupes "jeunes"... le point d'interrogation reste sans suite...le chef est appelé ailleurs...



Le moral des troupes commence déjà à en prendre un coup, et rien n'a débuté. Justement, préparez-vous mes gaillards, il faut traduire l'ouverture du colloque ce soir ! Les blablablas habituels s'annoncent sans grande surprise, puis chacun des "vingt et un pays représentés s'exprime dans sa propre langue sans traduction. Repos pour les traducteurs puisque personne ne comprend rien aux déclarations des Tchèques, Estoniens, Russes, Portugais, etc...

Le repas s'annonce enfin. Après plus d'une heure de queue, chacun s'assoit devant son plateau tiède -froid- froid. Dans cette foule regroupant près de quatre-cents parents et deux-cents jeunes, il y a toujours un petit malin qui monte sur scène pour balbutier quelques mots. Bien sûr, dans ce cas, tous les interprètes sont appelés à suivre l'intéressé pour traduire en anglais, espagnol, portugais, italien, allemand, russe...en consécutive bien sûr. Mais pour les jeunes sourds, personne ne pense à faire appel aux interprètes en LSF. Lamentable ! Enfin, eux pendant ce temps là, ils mangent tranquilles !

La triste semaine pour les interprètes s'est déroulée sur le même air...Rires et pleurs ont ponctué ces quelques jours difficilement supportables physiquement et moralement. Pour la petite histoire, les trois interprètes de conférence se sont retrouvés à deux à partir du mercredi, puisque PAULE PEILLECUER s'est cassé le bras en descendant le parlement de Strasbourg. Un bras dans le plâtre pour plusieurs semaines, et plus que deux interfaces pour traduire la dure journée hyper-médicalisée sur les implants, aidés finalement par Babeth qui a accepté de se lancer. Avec dans la salle, quatre ou cinq sourds présents, dont deux redoutables...

Et cette journée mémorable aura été marquée par les chaleureux découragements d'un sourd, qui sans hésitation, a imposé la démission ponctuelle d'un des interprètes. Le comble pour des interprètes qui avaient prévenu en début de journée : "On n'a aucune préparation, on va faire ce qu'on va pouvoir", et les sourds conciliants, de répondre "Ne vous inquiétez pas, on est gentils, on va vous aider"

Un mois de vacances pour récupérer, ce n'était pas trop pour les inter- je ne sais trop quoi, complètement dégouttés !!!

BEATRICE TRICHARD





LA PAGE DETENTE



Félicitations à *Anne Rabourdin*, pour sa toute dernière prestation et bien venue à la petite *PAMELA*....

Félicitation également à *BEATRICE TRICHARD* qui vient d'obtenir (avec succès ???) sa *LICENCE EN LINGUISTIQUE* et surtout bonne continuation, nous attendons le reste avec impatience....



INFO BREVE

L'Association des Etudiants Sourds de France organise un *FORUM NATIONAL* les 17 et 18 octobre prochain, qui aura lieu à *CHAMBERY*.

Les thèmes abordés sont :

- ACCESSIBILITE
- INTERPRETARIAT

IL N'EST PAS INTERDIT, ET C'EST MEME CONSEILLE
DE FAIRE NOTRE PUBLICITE



BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRENOM :

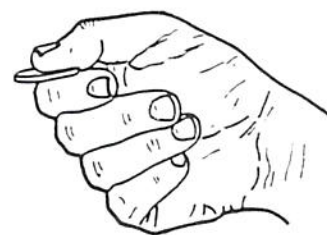
ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

Ci-joint règlement de francs.

à l'ordre de l'ANPILS BOURGOGNE



Membre de l'ANPILS

Non membre de l'ANPILS

(rayer les mentions inutiles)